



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

Étaient présents : Karine Abderrhamann, Georges Adryancyk-Perrier, Dominique AGNIEL, Cyril Aubanel, Lionel Beaufils, Jean Louis Bertrand, Florence Bouis, Sylvain Cividino, Coralie Damay, Patrick Dumas, Chantal Licari, Francette Maillet, Georgette Mazon, Jacques Navarro, Esther Prada Allo, Valérie Remond, Patrick Talaron, Nathalie Mauchand.

Étaient absente : Josiane Supron représentée par Chantal LICARI.

Secrétaire de séance : Mazon Georgette.

En hommage à Frank Lelart, conseiller municipal décédé M le Maire demande d'observer une minute de silence.

M le Maire présente M Dominique Agniel qui remplace M Frank Lelart.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 avril 2014 à l'unanimité

Compte-rendu des décisions prises au titre de l'article L 2122.22 :

- En matière de gestion locative :

* location d'un meublé au mas de Fonfrède à M Simon DEPRAETERE du 1 mai au 31 décembre 2014,

* location d'un meublé au mas de Fonfrède à M Yves CLEMENT du 1 avril au 31 octobre 2014,

* location d'un logement cité 15 aux brouses à M Smail HAMMACHI à compter du 1er mai 2014

- En matière de justice : La requête en annulation de M Michel Thomas contre le certificat d'urbanisme négatif délivré par la commune de Molières-sur-Cèze le 8 octobre 2012 a été rejetée par le tribunal administratif de Nîmes. A une question de M Dumas Patrick il est précisé que la commune a obtenu gain de cause.

1- Vote taux impôts locaux 2014 Les taux communaux restent inchangés. Unanimité

	Bases d'imposition estimée avec la Notification 1259 MI de 2014	Taux proposé 2014	Recettes prévisionnelles 2014
Taxe d'habitation	1058000	13,35%	141 243,00 €
Taxe foncière bâtie	778000	18,44%	143 463,00 €
Taxe foncière non bâti	4400	61,32%	2 698,00 €
			287404,00 €

2 - budget primitif 2014 de la commune présenté et commenté par JL Bertrand :

- Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 283 236,60 €

- Les dépenses et recettes d'investissement votées au niveau opération s'équilibrent à 433 670,67 €

Monsieur Dumas, conseiller municipal demande si le montant de la piste du Montalet a été pris en compte dans le budget 2014. Réponse positive.

L'adjoint aux finances tient à préciser que le budget laisse peu de marge de manœuvre pour la commune. Les dotations de l'état sont en baisse, les dépenses de fonctionnement (personnel et charges incompressibles sont en augmentation).

L'adjoint précise que dans le budget commune 2013 il n'a pas été fait appel à l'emprunt, par contre globalement tous budgets confondus le montant de la dette est en augmentation depuis 2008. Une ligne budgétaire de 50 000€ a été provisionnée pour faire face à une éventuelle décision défavorable suite à un jugement en attente contre le centre de gestion départemental.

Adopté par 16 votes pour et 3 abstentions (Bouis, Dumas, Remond).

3- Budget primitif du service de l'eau et de l'assainissement

M le Maire informe les conseillers du changement du plan comptable à compter du 1 janvier 2014, ce qui explique la remise des deux documents budgétaires 2013 et 2014

- Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 326 566,81 €

* Les dépenses et recettes d'investissement votées au niveau opération s'équilibrent à 288 086,18 €

Suite à des dysfonctionnements de la facturation certaines factures de 2013 seront présentées et modifiées en 2014 (37 000euros de factures erronées à refaire).

Adopté par 16 votes pour et 3 abstentions (Bouis, Dumas, Remond).

4 - Budget primitif 2014 du site industriel :

Le montant de la vente de certains lots seront à notifier dans ce budget par contre la majorité des lots sont en attente d'acquéreurs. Des négociations sont en cours.

Le budget s'établit comme suit :

- Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 257 134,69 €

- Les dépenses et recettes d'investissement votées au niveau opération s'équilibrent à 216 727,41 €

Adopté par 16 votes pour et 3 abstentions (Bouis, Dumas, Remond).

5 - Budget primitif 2014 lotissement :

Il est impératif pour la commune de trouver une solution à ce projet pour éviter à terme le report de l'amortissement de l'emprunt sur le budget commune.

M Dumas précise que l'accès au site a été notifié dans le PLU à noter qu'aucune étude chiffrée n'a été finalisée pour permettre un accès à Costebelle.

Le budget s'établit comme suit :

- Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 100 294,86 €

- Les dépenses et recettes d'investissement votées au niveau opération s'équilibrent à 692 769,68 €

Adopté par 16 votes pour et 3 abstentions (Bouis, Dumas, Remond).

6 - Renouvellement des membres commission annuelle des impôts directs

29 noms sont proposés 12 seront retenus par les services fiscaux qui choisiront 6 titulaires

29 noms sont proposés 12 seront retenus par les services fiscaux qui choisiront 6 titulaires
6 suppléants. Unanimité

7 - Désignations d'un représentant dans les instances suivantes :

- Conseil d'administration du CCAS, M Patrick Talaron 16 votes pour, 3 abstentions
- SIVOM des VOML M Dominique Agniel 16 votes pour, 3 abstentions.
- SMDE du Gard M Dominique Agniel 16 votes pour, 3 abstentions.

8 - Don de 250 € à l'association « Petits Princes » œuvrant contre le cancer. Adopté par 16 votes pour et 3 abstentions (Bouis, Dumas, Remond), Mme BOUIS prétextant que les conseillers municipaux fassent un don en leur nom propre.

Question diverse : Mme BOUIS note qu'un tas de gravats est déposé au bord du CD130 avant le hameau de brousses et demande d'intervenir en conséquence. M le Maire prend note mais fait remarquer que le terrain n'appartient pas à la commune.

Le Maire,

Georges ADRYANCZYK-PERRIER

Le secrétaire de séance,

Mazon Georgette

Karine Abderrhamann,

Lionel Beaufils,

Coralie Damay,

Jacques Navarro,

Florence Bouis,

Dominique AGNIEL,

Jean-Louis Bertrand,

Chantal Licari,

Esther Prada Allo,

Patrick Dumas,

Cyril Aubanel

Sylvain Cividino,

Nathalie Mauchand

Patrick Talaron,

Valérie Remond